



Écologie & Solidarité

Journal des éluEs Verts, Ades, Alternatifs de la Ville de Grenoble

N°06 - Janvier 2010

Olivier Bertrand, Maryvonne Boileau, Gwendoline Delbos-Corfield, Marina Girod de l'Ain, Gilles Kuntz & Hakim Sabri



A LA UNE

Ce millénaire a déjà 10 ans !

En 2000, les écologistes remportent une victoire : la re-municipalisation de l'eau de Grenoble, après 10 années de résistance pour démontrer que « l'eau n'est pas une marchandise ».

Il y a 10 ans, c'était le début d'un gros mensonge : une « rocade écologique, avec un traitement des gaz d'échappement, entièrement souterraine, gratuite pour les usagers et qui ne coûterait que 300 000 000 € ».

La politique demande un certain courage pour s'orienter vers un véritable développement soutenable et solidaire à l'échelle de l'agglomération.

Malgré l'échec de Copenhague et le ratage prévisible de la taxe carbone si injuste, nous continuons d'espérer un autre monde possible.

Nous sommes sûrs de pouvoir, avec vous, remporter d'autres victoires. Durant toutes ces années, de nombreux citoyens ont pris conscience de l'enjeu essentiel d'une véritable rupture écologiste, seul moyen de créer des emplois socialement et écologiquement utiles, non délocalisables.

A l'occasion des élections passées et à venir, c'est ensemble que nous ferons progresser les valeurs d'écologie, de solidarité et de démocratie à Grenoble et dans notre région.

A toutes et tous, bonne année 2010 !

EN BREF

Souhaitons le retour aux réalités

Un article récent d'Acteurs de l'économie rappelait que « 22 % des Grenoblois vivent en-dessous du seuil de pauvreté, contre 13 % au niveau national. Une réalité en décalage avec l'image très « high tech » sur laquelle communique la capitale des Alpes. »

Si, y compris, la presse économique note l'énorme décalage entre la communication municipale et la réalité vécue, il serait temps de revenir à des politiques répondant aux réelles préoccupations des Grenoblois. Las, le projet-phare qui engloutirait les budgets d'investissement de la Ville dans les prochaines années est le projet GIANT sur la Presqu'île scientifique. Rien que le nom est déjà un programme...

Pouvait-on se passer de l'augmentation des impôts ?

C'est 10 500 000 € d'économies qu'il faudrait faire sur un budget de 315 000 000 €. Sans remettre en cause la qualité des services rendus aux habitants, il est possible d'économiser 5 200 000 € en fonctionnement et 5 300 000 € en investissement.

En fonctionnement, nous proposons de revenir à la gestion plus rigoureuse du mandat précédent où notre vigilance empêchait les dérives trop importantes et aussi de diminuer la facture de chauffage urbain en fixant des tarifs nettement plus bas que les tarifs actuels. En investissement, nous diminuerions les frais d'études de 2 250 000 € et les subventions aux personnes de droit privé de 3 600 000 €. Par contre, nous augmenterions l'entretien du patrimoine, notamment scolaire, et les crédits pour isoler les bâtiments.

Donc OUI, l'augmentation des taux des impôts aurait pu être évitée, encore, en 2010.

Fiascopenhague

Les égoïsmes et la compétition entre les territoires auront donc été plus forts que la nécessité de répondre à l'urgence climatique.

Ce n'est évidemment pas une bonne nouvelle mais il était difficile d'être optimiste sur le résultat du sommet tant la plupart des dirigeants politiques sont encore en pleine « *tar-tufferie climatique* ». Parmi ceux qui se sont précipités à Copenhague, un certain Michel Destot, devenu en quelques jours le « grand spécialiste du climat » sur les plateaux télé. Le même qui défend, à Grenoble, la dernière

autoroute urbaine de France, la rocade Nord, dont le bilan carbone est une véritable catastrophe (même les partisans du projet, en tordant les chiffres, annoncent un bilan négatif pendant au moins 30 ans) !

En matière climatique, cette logique du « *faites ce que je dis, pas ce que je fais* » ne peut plus durer. Heureusement, la majorité des européens sont en avance sur leurs dirigeants politiques : ils sont prêts à changer de comportements et d'habitudes de consommation. Encore faudrait-il que les politiques publiques

permettent d'accompagner ces changements vertueux. L'exemple de la taxe carbone montre à quel point la volonté politique est faible et les lobbys pollueurs encore puissants.

Notre volonté est de réorienter les investissements vers l'efficacité énergétique. C'est une politique indispensable et créatrice d'emplois non délocalisables. Les finances publiques sont contraintes, on ne peut plus tout faire : **entre les dépenses de prestige et la conversion écologique, il n'y a pourtant pas à tergiverser.**

+ d'écologie, c'est + d'emplois.

De multiples études font le lien entre écologie urbaine et création d'emplois non délocalisables.

Nous défendons un plan ambitieux d'isolation thermique par des aides aux copropriétés sur Grenoble. Pour la ville de Paris, le CNRS a estimé à plus de 20 000 le nombre d'emplois que créerait une volonté de réduction de seulement 20% des émissions de CO2 des immeubles. Quand on sait qu'il faut atteindre 40% de baisse d'ici 2020 en Europe pour éviter la surchauffe planétaire, on voit qu'une réorientation des aides pourrait créer de très nombreux emplois...

(Etude accessible sur notre site Internet)

Taxe carbone

Nous soutenons le principe d'une taxation des énergies. C'est une mesure indispensable si l'on veut réellement s'attaquer à la pollution et au réchauffement climatique. La proposition de taxe issue de la commission Rocard nous convenait.

Hélas, le gouvernement dans sa logique libérale avait dénaturé ce projet. Il perdait beaucoup de son utilité écologique puisque les grandes entreprises polluantes étaient exonérées au motif qu'elles étaient soumises à des quotas carbone (en fait, gratuits jusqu'en 2012 !). Il n'était pas clairement solidaire puisque la taxe n'était pas redistribuée vers les investissements utiles.

Le Conseil constitutionnel a annulé le projet au motif que le nombre d'exemptions était contraire au principe d'égalité devant l'impôt et « à l'objectif de lutte contre le réchauffement climatique ».

Il faut maintenant exiger un nouveau projet plus ambitieux !



2 questions à Patrick Criqui, économiste, directeur du LEPII (UPMF-CNRS), membre du comité scientifique de la Fondation Nicolas Hulot et du Plan Climat Local de la Métro.

Vous avez participé à la Commission Rocard chargée de la réflexion sur une

contribution carbone. Que pensez-vous de l'annulation du projet de «taxe carbone» par le Conseil Constitutionnel ?

Le projet de taxe carbone proposé par le gouvernement dans la loi de finances 2010 ne correspondait pas aux recommandations de la commission Rocard à laquelle j'ai

contribué. Il comportait trop d'exemptions, partait d'un niveau trop bas (17 €/tCO₂ au lieu de 32) et ne faisait pas apparaître la nécessité d'une progression régulière, vers les 100 €/tCO₂ en 2030.

Cela dit, le dispositif retenu était sain et moins improvisé qu'on a pu le dire. En particulier, le principe de la redistribution des sommes payées par les ménages sur une base forfaitaire avait été demandé par la Fondation Nicolas Hulot pour éviter des impacts sociaux défavorables. Un ménage recevant 100 €/an de réduction d'impôt ou de «*chèque vert*» était toujours incité à réduire ses consommations d'énergie fossile et sa «*facture taxe carbone*» ; en dessous de 100 €, il était gagnant, au-dessus il ne devait payer

que la différence. Cela n'a pas été compris.

Comment avancer sur une taxation écologique aujourd'hui ?

Il faut absolument éviter de jeter le bébé avec l'eau du bain.

Il convient maintenant de réviser le dispositif des exemptions pour les secteurs vulnérables et les aider dans leur transition écologique, ainsi qu'introduire des mesures fiscales transitoires pour les grandes entreprises.

Mais il faut surtout réaffirmer l'ambition de la fiscalité écologique en annonçant une augmentation programmée de la taxe carbone, indispensable pour atteindre les objectifs du Facteur 4.